

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 36

Pouvoirs : 7

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18/03/2021

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Ingrid BESSON.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Désignation de représentants de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée au sein des organismes extérieurs : Gal et Recyclerie**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-2, L. 5211-7, L. 5212-7, L. 5214-21, L2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts des organismes dont est membre la Communauté de Communes ;

Vu la délibération n°2020C46 ;

Le président rappelle que la CCDSV est membre de différents organismes extérieurs et que le conseil communautaire a désigné ses représentants au sein de ces organismes lors de sa séance du 25 juin 2020.

Suite à la disparition de M. Pierre PERNET, il convient de désigner les représentants de la CCDSV dans les organismes extérieurs suivants : Gal et Recyclerie.

Ces représentants doivent être choisis au sein du conseil communautaire.

Le président fait état de la proposition du bureau pour ces organismes et donne lecture de la candidature proposée, à savoir : Mme Christine FORNES.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Il est fait appel d'éventuelles autres candidatures pour ces organismes.

Vu l'avis favorable du Bureau du 11/03/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide l'unanimité :

- ✓ **DE NE PAS PROCEDER** à la désignation de ces représentants au scrutin secret ;
- ✓ **DE DESIGNER** les personnes suivantes au sein de ces organismes :

**GAL :**

1 Représentant-Suppléant : Mme Christine FORNES.

**Recyclerie :**

1 Représentant-Titulaire : Mme Christine FORNES.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **29 MARS 2021**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C28-AG  
Affichage le : **29 MARS 2021**

A Trévoux, le 25/03/2021

**Le Président,  
Marc PECHOUX**

